

MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

(Non vérifié)

Pour la période de trois mois
terminée le 30 juin 2021

Canada



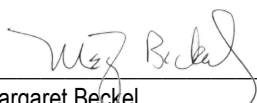
TABLE DES MATIÈRES

ATTESTATION DES CADRES SUPÉRIEURS	3
RAPPORT DE GESTION	4
ANALYSE DES RISQUES.....	6
ÉTATS FINANCIERS	7

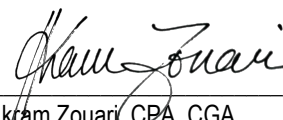
ATTESTATION DES CADRES SUPÉRIEURS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



Margaret Beckel
Présidente-directrice générale



Ikram Zouari, CPA, CGA
Chef de la direction financière

Le 19 août 2021
Ottawa, Canada

RAPPORT DE GESTION

Aperçu

Les présents états financiers trimestriels doivent être lus conjointement avec les plus récents états financiers annuels audités du Musée canadien de la nature (Le « Musée ») pour l'exercice terminé le 31 mars 2021 et avec la présentation narrative incluse dans le présent rapport financier trimestriel.

Le principal objectif du Musée est de remplir son mandat national, tel que décrit dans la *Loi sur les musées*, dans le contexte du régime de gouvernance et de responsabilisation établi dans cette loi et dans la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. À cette fin, le conseil d'administration et la direction du Musée s'engagent à gérer les fonds publics et privés investis dans le Musée de manière transparente et responsable et à optimiser la valeur de la contribution du Musée aux Canadiens et à la société canadienne.

Les orientations stratégiques du Musée reconnaissent l'intention d'être une source de premier plan de connaissances sur l'histoire naturelle et d'investigation scientifique pour les scientifiques et le public, apportant ainsi une perspective distinctement canadienne au corpus de connaissances mondial. Le Musée continue à jouer un rôle de premier plan dans la diffusion des connaissances scientifiques pertinentes, contribuant ainsi à inspirer les Canadiens à agir de manière consciente au sujet de l'environnement naturel. En tant qu'institution publique, le Musée souhaite également continuer à faire preuve de responsabilité, de valeur et d'efficacité financière en obtenant des résultats significatifs et mesurables.

La viabilité financière a été et continuera d'être l'une des principales priorités du Musée. Le Musée a mis en place un certain nombre de stratégies conçues pour gérer les pressions connues et anticipées. Une approche de gestion du risque d'entreprise est utilisée pour gérer ces stratégies et pressions en faveur de la vision d'être une institution nationale offrant un maximum de valeur et de service au public.

Le nouveau facteur affectant le marché de la visite des musées est la pandémie de COVID-19 et son effet sur la volonté des visiteurs de visiter les musées. Diverses organisations ont mené des enquêtes sur les intentions des visiteurs qui guideront nos estimations de visites et nos prévisions de revenus durant l'exercice en cours et dans les années à venir.

Le 11 mars 2020, l'OMS a promu la COVID-19 au rang de pandémie. Par conséquent, à compter du 14 mars 2020 et sur la base des recommandations en matière de santé publique, le Musée et les autres musées nationaux ont décidé de fermer leurs portes aux visiteurs et à tous les autres groupes jusqu'au 5 septembre 2020. Conformément aux exigences provinciales, le Musée a fermé ses portes une fois de plus du 26 décembre 2020 au 15 février 2021 inclusivement. Le Musée a fermé ses portes à nouveau le 3 avril 2021, et ce jusqu'au 16 juillet 2021. Les activités internes se sont poursuivies malgré la fermeture, notamment la recherche, le développement d'expositions et les services essentiels.

La pandémie et la fermeture ont eu et continueront d'affecter lourdement la génération de revenus et le fonctionnement du Musée. La durée et l'impact de la pandémie de COVID-19 demeurent incertains. Il n'est pas possible pour l'instant d'estimer de façon fiable l'effet total de cette pandémie sur les résultats d'exploitation et la situation financière du Musée. La direction surveille activement l'effet sur la situation financière et cherche des façons d'aborder les répercussions éventuelles. Le Musée a reçu 5,9 millions de dollars en 2020-21 du gouvernement fédéral en fonds d'urgence pour l'aider à maintenir les services essentiels et être prêt à rouvrir ses portes au public une fois que les mesures de précaution seront levées. De plus, le budget de 2021 présenté par le gouvernement du Canada le 19 avril 2021, comprenait 66 millions de dollars en financement qui, de 2021-2022 à 2025-2026, seront répartis entre les six musées nationaux et la Commission des champs de bataille pour répondre aux pressions financières causées par la COVID-9 et les problèmes d'intégrité des programmes.

PRODUITS

Les produits pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2021 s'élèvent à 0,6 millions de dollars ce qui représente une baisse de 0,2 millions de dollars par rapport aux 0,8 millions de dollars des trois mois de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable aux revenus de contributions moins élevés.

Sur une base de comptabilité d'exercice, les crédits parlementaires pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2021 s'élèvent à 8,6 millions de dollars par rapport à 8,3 millions de dollars pour les trois mois de l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation des crédits parlementaires couvrant le rajustement de la rémunération.

CHARGES

Les charges pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2021 s'élevaient à 8,8 millions de dollars, soit une baisse de 0,3 millions de dollars par rapport aux 9,1 million de dollars des trois mois de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à une baisse générale des dépenses d'exploitation durant le premier trimestre par rapport aux trois mois de l'exercice précédent.

RÉSULTAT NET DE L'EXPLOITATION

Le résultat net d'exploitation pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2021 est un excédent de 0,4 millions de dollars. Cet excédent était principalement attribuable au décalage dans la comptabilisation des dépenses relatives aux charges qui commenceront à être encourus plus tard dans l'exercice et une baisse de 63 000 \$ des charges d'intérêts en raison du traitement comptable afférent au Campus du patrimoine naturel du Musée situé à Gatineau, au Québec, qui est inscrit à l'état de la situation financière comme une obligation de location-acquisition.

SITUATION FINANCIÈRE

Actif

L'encaisse a diminué de 1,3 millions de dollars, passant de 21,6 millions au 31 mars 2021 à 20,3 millions au 30 juin 2021. Cette diminution est principalement attribuable aux dépenses dans le cadre des crédits parlementaires reportés reçus au cours des exercices précédents et utilisés pour l'achat d'immobilisations.

Les immobilisations ont diminué de 1,4 millions de dollars, passant de 164,4 millions au 31 mars 2021 à 163,0 millions au 30 juin 2021, en raison d'une charge d'amortissement de 2,2 millions compensée par l'acquisition d'immobilisations de 0.8 millions.

Passif

Les dépenses en capital reportées ont diminué de 1,1 millions de dollars, passant de 153,4 millions au 31 mars 2021 à 152,3 millions au 30 juin 2021 du fait que ces dépenses sont comptabilisées comme des recettes au même rythme que l'amortissement des immobilisations correspondantes.

Actif net

L'actif net de 0,6 million de dollars au 30 juin 2021 est attribuable à l'excédent d'exploitation identifié ci-dessus et au traitement comptable afférent au Campus du patrimoine naturel du Musée situé à Gatineau, au Québec. Ce traitement comptable a eu un impact négatif sur l'actif net du Musée pendant de nombreuses années en raison de la charge d'intérêt sur l'obligation découlant du contrat de location-acquisition, plus élevée dans les premières années du bail que dans les dernières. En conséquence, le déficit afférent à ce traitement comptable a commencé à s'inverser en 2019-20 jusqu'à ce qu'il sera complètement éliminé à la fin du bail, en 2031. Cette situation n'affecte aucunement les mouvements de trésorerie ni la stabilité financière du Musée.

ANALYSE DES RISQUES

Le Musée a mis en place un cadre de gestion du risque d'entreprise conçu pour gérer efficacement et de manière proactive les risques qui pourraient l'empêcher d'atteindre ses objectifs. Le Plan d'entreprise du Musée identifie quatre risques et stratégies d'atténuation connexes. L'étape d'atténuation des risques implique le développement de stratégies visant à gérer, à éliminer ou à réduire les risques à un niveau acceptable. Une fois qu'une stratégie est mise en œuvre, elle est surveillée en permanence afin d'évaluer son efficacité et de réviser le mode d'action si nécessaire.

Le résumé des principaux risques et des stratégies d'atténuation se présente comme suit :

- **Déficit structurel** — Risque que le déficit structurel continue à grimper en raison d'un rythme de croissance des dépenses (services publics, impôts fonciers, inflation, etc.) supérieur à celui des revenus. Ce risque sera exacerbé par les défis associés à la reprise post COVID-19. Cette situation est atténuée par un processus continu d'examen des dépenses, de surveillance des revenus d'admission et de croissance des revenus gagnés.
- **Reprise post COVID-19** — Risque que la fréquentation et les revenus se rétablissent à un rythme moins élevé que prévu. Le risque sera affecté par les taux de vaccination et le rythme de reprise de l'économie nationale et mondiale, y compris le tourisme. Ce risque est atténué par un processus continu d'examen et de surveillance des droits d'entrée et des revenus.
- **Avancement** — Risque que le bassin de donateurs restreint limite les ressources financières disponibles pour soutenir l'investissement requis par la mise en œuvre des initiatives stratégiques. Ce risque est atténué par un programme d'avancement complet, mené par une équipe de professionnels de la collecte de fonds et un nouveau groupe de bénévoles dévoués et de membres du Conseil d'administration.
- **Succession** — Risque qu'un nombre important d'employés soient admissibles à la retraite, ce qui entraînerait une perte de mémoire d'entreprise et de compétences importantes. Pour atténuer ce risque, le Musée a élaboré un plan de relève dont il assure le suivi. Ce plan couvre aussi le développement des compétences.

État de la situation financière (Non vérifié)

<i>(en milliers de dollars)</i>	au 30 juin 2021	au 31 mars 2021
Actif		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20 344	21 582
Trésorerie affectée	522	521
Placements affectés	244	244
Créances		
Clients	140	301
Ministères et organismes gouvernementaux (note 12)	304	122
Fondation du Musée canadien de la nature	-	28
Stocks	159	159
Frais payés d'avance	536	330
	22 249	23 287
Collections	1	1
Frais payés d'avance	661	576
Avances aux employés	429	431
Placements affectés	1 200	1 200
Placements	916	916
Immobilisations (note 3)	163 020	164 365
	188 476	190 776
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Fournisseurs	4 843	5 370
Ministères et organismes gouvernementaux (note 12)	107	527
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 4)	1 330	1 297
Produits, apports et crédits parlementaires reportés (note 5)	5 055	5 278
Avantages sociaux futurs	102	200
	11 437	12 672
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 4)	21 126	21 471
Financement des immobilisations reporté (note 6)	152 352	153 448
Avantages sociaux futurs	2 969	2 969
	187 884	190 560
Actif net		
Non affecté	12 380	12 067
Investissement en immobilisations (note 7)	(11 788)	(11 851)
	592	216
	188 476	190 776

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des résultats pour la période de trois mois terminée le 30 juin (Non vérifié)

<i>(en milliers de dollars)</i>	2021	2020
Produits		
Droits d'entrée et des programmes (note 9)	14	9
Opérations auxiliaires (note 10)	22	15
Apports (note 11)	164	486
Intérêts et revenus de placements	47	25
Divers	354	305
	601	840
Charges (note 13)		
Inspiration et engagement	1 946	2 045
Entretien et accessibilité des collections	687	720
Recherche et découverte	1 011	1 114
Services de soutien interne	1 015	1 075
Édifices et terrains	4 162	4 167
	8 821	9 121
Résultats d'exploitation nets avant financement public	(8 220)	(8 281)
Crédits parlementaires (note 8)	8 596	8 329
Résultats d'exploitation nets	376	48

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution de l'actif net (déficit accumulé) (Non vérifié)

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin

<i>(en milliers de dollars)</i>	Non affecté	Investi en immobilisations	2021	2020
Actif net (déficit accumulé) au début de la période	12 067	(11 851)	216	(5 443)
Résultats d'exploitation nets	376	-	376	48
Variation nette dans l'investissement en immobilisations	(63)	63	-	-
Actif net (déficit accumulé) à la fin de la période	12 380	(11 788)	592	(5 395)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état de réévaluation des gains et pertes a été exclu puisqu'il n'y a pas eu de réévaluation des gains ou pertes.

État des flux de trésorerie pour la période de trois mois terminée le 30 juin (Non vérifié)

<i>(en milliers de dollars)</i>	2021	2020
Activités de fonctionnement		
Encaissements - clients et donateurs	841	1 674
Encaissements - crédits parlementaires	6 921	6 847
Décaissements - personnels	(3 776)	(3 172)
Décaissements - fournisseurs	(2 910)	(4 506)
Intérêts reçus	47	26
Intérêts payés	(624)	(576)
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	499	293
Activités en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations	(1 424)	(580)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités en immobilisations	(1 424)	(580)
Activités de financement		
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(312)	(283)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement	(312)	(283)
Diminution de la trésorerie et de la trésorerie affectée	(1 237)	(570)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	21 582	15 700
Trésorerie affectée au début de la période	521	440
Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie affectée à la fin de la période	20 866	15 570
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	20 344	15 111
Trésorerie affectée à la fin de la période	522	459
Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie affectée à la fin de la période	20 866	15 570

Notes afférentes aux états financiers pour les trois mois terminée le 30 juin 2021 (Non vérifié)

1. Pouvoirs et mission

Le Musée canadien de la nature (la « Société ») a été constitué en vertu de la *Loi sur les musées*, le 1^{er} juillet 1990. Il s'agit d'une société d'État mandataire désignée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) et qui n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Société est classée comme organisme sans but lucratif (OSBL) du secteur public.

La Société a pour mission d'accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt et le respect à l'égard de la nature, de même que sa connaissance et son degré d'appréciation par tous par la constitution, l'entretien et le développement, aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de la nature et des enseignements et de la compréhension qu'elle génère.

Une brève description des fonctions de la Société est indiquée ci-dessous :

- **Inspiration et engagement**

La Société élabore et entretient des expositions, des programmes, le site internet nature.ca, des publications électroniques et imprimées, des activités de génération de produits et d'autres activités visant à faire comprendre et apprécier la nature.

- **Entretien et accessibilité des collections**

La Société acquiert, développe, préserve et met à la disposition du public des collections d'objets, de spécimens et de documents d'histoire naturelle qui répondent aux besoins croissants des secteurs public et privé en matière de recherche, d'éducation et d'aide à la prise de décisions éclairées concernant la nature.

- **Recherche et découverte**

La Société explore le passé et aide les Canadiens à préparer l'avenir grâce à des activités de recherche appliquée et systématique ainsi qu'à l'établissement et à la sauvegarde de réseaux et de liens avec les milieux scientifiques canadiens et internationaux.

- **Services de soutien interne**

La Société élabore et met en œuvre des politiques, une structure de responsabilisation et des procédures qui gouvernent la réalisation de son mandat, y compris la gouvernance, l'orientation stratégique, les services intégrés, la mesure du rendement de la Société et les rapports au Parlement.

- **Édifices et terrains**

La Société fournit des installations sécuritaires et fonctionnelles qui répondent à toutes les exigences de sécurité et des codes du bâtiment, notamment l'Édifice commémoratif Victoria rénové qui contribue à la réalisation de la vision et du mandat de la Société.

2. Principales conventions comptables

A) Méthode de présentation

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables du secteur public (NCSP) du Canada et reflètent l'application des normes de la Section 4200 relatives aux OSBL.

B) Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations entre entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont mesurées à la valeur comptable, à l'exception de ce qui suit :

- i) Les opérations interentités sont mesurées à la valeur de l'échange lorsqu'elles sont entreprises selon des modalités semblables à celles adoptées si les entités avaient agi dans des conditions de pleine concurrence ou lorsque les coûts fournis sont recouverts.

- ii) Les biens ou services échangés gratuitement entre entités sous contrôle commun représentent des coûts non attribués qui ne sont pas recouverts par le bénéficiaire et ne sont pas comptabilisés par la Société. Les services reçus gratuitement par la Société comprennent les services d'audit du Bureau du vérificateur général du Canada et les services de pension de Services publics et Approvisionnement Canada.

C) Incertitude relative à la mesure

Pour préparer des états financiers conformément aux NCSP, la direction doit faire des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges pour l'exercice. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les avantages sociaux futurs, la durée de vie utile estimative des immobilisations, la capitalisation des dépenses salariales et la juste valeur marchande des spécimens donnés aux collections. Les montants réels pourraient différer de façon significative des estimations. Ces dernières sont revues annuellement et les rajustements, s'ils s'avèrent nécessaires, seront constatés dans les états financiers de l'exercice où ils auront fait surface.

D) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est déterminé au moyen de la méthode du coût pondéré moyen, et la valeur de réalisation nette est fondée sur le prix de détail.

E) Collections

La Société détient et conserve une collection inestimable d'objets d'histoire naturelle au bénéfice des Canadiens d'aujourd'hui et de demain. Ces collections figurent à l'état de la situation financière comme un élément d'actif comptabilisé à la valeur nominale de 1 000 \$ étant donné la difficulté à déterminer une valeur appropriée pour ces actifs. Les spécimens achetés pour les collections sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

F) Immobilisations

- Les immobilisations sont comptabilisées au coût, y compris le matériel, l'équipement et les autres charges destinés à la conception et au développement d'expositions permanentes.
- Les immobilisations inscrites comme locations-acquisitions sont initialement comptabilisées selon la valeur actualisée des paiements minimaux de loyer au début du bail.
- Les terrains et l'édifice, propriétés du gouvernement du Canada, et sous le contrôle de la Société, sont comptabilisés à leur coût estimatif.

Actif	Durée de vie
Édifice commémoratif Victoria	40 ans
Propriété louée en vertu d'un contrat de location-acquisition	35 ans
Cabinets de collection et rayonnages	
Matériel de bureau et ameublement	10 ans
Matériel général	
Expositions permanentes	
Matériel de recherche	
Améliorations à l'édifice	5 à 25 ans
Améliorations locatives	5 ans à la fin de la durée du bail
Matériel informatique	3 ans

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire à l'aide de taux fondés sur la vie utile estimative des actifs, à l'exception des améliorations locatives qui sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte de la convention de location ou de la durée de vie utile de l'immobilisation.

Lorsque les conditions indiquent qu'un actif ne contribue plus à la capacité de la Société à fournir des services, le coût de l'actif est réduit à sa valeur résiduelle le cas échéant.

G) Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

La quasi-totalité des employés de la Société est couverte par le Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), régime contributif à prestations déterminées établi par la loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Les employés et la Société doivent cotiser pour couvrir le coût des services courants. Conformément à la loi en vigueur, la Société n'a aucune obligation légale ou implicite de payer des cotisations supplémentaires à l'égard de tout service passé ou des carences de financement du Régime. Par conséquent, les cotisations sont comptabilisées comme une charge de l'exercice où les employés ont rendu les services et elles représentent l'obligation totale de la Société.

ii) Indemnités de départ

Les employés ont eu droit à des indemnités de départ jusqu'au 31 mars 2012, tel que le prévoient les conventions collectives et les conditions d'emploi.

L'obligation au titre des indemnités de départ pour les employés qui prennent leur retraite ou démissionnent, courue jusqu'au 31 mars 2012 et encore impayée, est mesurée en utilisant la méthode des indemnités projetées. Les gains (pertes) actuariels sont comptabilisés de façon systématique sur la durée de vie restante moyenne d'emploi du groupe de salariés concernés.

À la suite de diverses circonstances, la Société comptabilisera des indemnités de départ dans la période où l'événement se produira.

iii) Indemnités de congés de maladie

La Société accorde aux employés des congés de maladie qui s'accumulent, mais qui ne s'acquièrent pas. La Société comptabilise un passif et une charge pour les congés de maladie au cours de la période pendant laquelle les employés fournissent leurs services en retour des prestations. Le coût des obligations au titre des prestations constituées liées aux crédits de congé de maladie acquis par les employés est déterminé de manière actuarielle à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des services et l'estimation la plus probable de la direction concernant l'inflation, le taux d'actualisation, les données démographiques du personnel et l'utilisation que font les employés en service des droits de congé de maladie. Les gains (pertes) actuariels sont comptabilisés de façon systématique sur la durée de vie restante des employés actifs visés par ces prestations de congé de maladie.

H) Placements affectés

Les placements affectés au sein de la Fondation communautaire d'Ottawa (FCO) comme fonds à épuisement du capital sont comptabilisés au coût amorti dans l'état de la situation financière, tandis que les sommes investies et les revenus de placement distribués du fonds pour l'acquisition d'immobilisations amortissables sont comptabilisés comme produits reportés dans l'état de la situation financière.

Les frais de service exigés par la FCO pour la gestion du fonds sont comptabilisés à titre de charges dans l'état des résultats de l'exercice.

I) Placements

Les placements dans la FCO en tant que fonds à terme de 10 ans sont comptabilisés au coût amorti dans l'état de la situation financière.

Les frais de service exigés par la FCO pour la gestion du fonds sont comptabilisés à titre de charges dans l'état des résultats de l'exercice.

J) Constatation des produits

i) Droits d'entrée et des programmes, opérations auxiliaires et produits divers

Les produits provenant des droits d'entrée et des programmes, des opérations auxiliaires et des produits divers sont constatés lorsqu'il existe des preuves évidentes de l'existence d'un accord intervenu entre les deux parties, que les biens ont été livrés ou que les services ont été rendus aux clients, que le prix est établi et déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. La Société comptabilise également des produits reportés lorsque les montants sont perçus avant d'avoir fourni les biens et rendu les services.

ii) Apports

Les apports sont constitués de dons reçus de particuliers, de fondations et de sociétés. La Société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports pour les organismes sans but lucratif.

Les apports non affectés sont constatés comme produits à l'état des résultats lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, et si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les apports avec affectations d'origine externe destinés à des projets ou à des charges spécifiques sont reportés à l'état de la situation financière et constatés comme produits à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont encourues.

Les apports avec affectations d'origine externe destinés pour l'acquisition d'immobilisations amortissables sont comptabilisés comme produits reportés dans l'état de la situation financière. Lorsque les immobilisations amortissables sont acquises, la portion des revenus utilisée pour l'acquisition de ces immobilisations est alors reclassée à titre de financement des immobilisations reporté à l'état de la situation financière et constatée comme produit à l'état des résultats au même rythme que l'amortissement relatif aux immobilisations correspondantes.

Les revenus de placement relatifs aux apports affectés sont d'abord inclus dans l'état de la situation financière comme produits reportés et ensuite constatés comme produits à l'état des résultats dans l'exercice fiscal au cours duquel les charges connexes sont engagées.

iii) Commandites en nature et spécimens donnés aux fins des collections

Les commandites en nature impliquent d'obtenir un soutien non financier pour un projet, une activité ou un produit en échange d'importants avantages en matière de relations publiques. Une commandite en nature est reconnue si le bien ou le service contribué est utilisé dans le cours normal des activités et aurait autrement été acheté, et une fois que l'échange a eu lieu. Les commandites en nature sont comptabilisées à l'état des résultats à leur juste valeur marchande comme un apport et une contrepartie de charge reliée.

Les spécimens cédés aux collections sont comptabilisés à la juste valeur marchande comme apports avec une charge équivalente à la fonction entretien et accessibilité des collections, lorsque les trois critères suivants sont satisfaits : i) une juste valeur marchande a été attribuée au spécimen; ii) l'acquisition a été approuvée; et iii) le transfert légal de l'objet à la Société a eu lieu.

iv) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada fournit du financement à la Société sous forme de crédits parlementaires.

- Les crédits parlementaires pour les charges de fonctionnement sont constatés comme produits au cours de l'exercice pour lequel ils sont approuvés.
- Les crédits parlementaires affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont constatés à titre des crédits parlementaires reportés à l'état de la situation financière. Lorsque les immobilisations amortissables sont acquises, la portion des crédits parlementaires utilisée pour l'acquisition de ces immobilisations est alors reclassée à titre de financement des immobilisations reporté à l'état de la situation financière et constatée comme produit à l'état des résultats au même rythme que l'amortissement relatif aux immobilisations correspondantes.
- Les crédits parlementaires affectés à des charges spécifiques sont indiqués comme crédits parlementaires reportés à l'état de la situation financière et constatés comme produits à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

La Société a l'obligation de faire rapport sur l'utilisation des crédits dans son rapport annuel.

v) Placements affectés

Les sommes investies et les revenus de placement distribués du fonds pour l'acquisition d'immobilisations amortissables sont comptabilisés comme produits reportés dans l'état de la situation financière. Lorsque les immobilisations amortissables sont acquises, la portion des revenus utilisée pour l'acquisition de ces immobilisations est alors reclassée à titre de financement des immobilisations reporté à l'état de la situation financière et constatée comme produit à l'état des résultats au même rythme que l'amortissement relatif aux immobilisations correspondantes. Les sommes investies et les revenus de placement distribués du fonds pour des dépenses particulières sont reportés dans l'état de la situation financière et constatés comme produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les obligations connexes sont remplies et les dépenses connexes sont engagées.

vi) Placements

Le revenu de placement distribué du fonds à terme est constaté comme un revenu dans l'état des résultats.

K) Services bénévoles

Les bénévoles consacrent chaque année au Musée un grand nombre d'heures. Puisqu'il est difficile d'évaluer sa juste valeur, cette prestation de services à titre gracieux ne figure pas aux états financiers de la Société.

L) Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers de la Société sont évalués au coût ou au coût après amortissement. Les actifs financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie affectée, les placements affectés, les placements et les comptes débiteurs, tandis que les passifs financiers comprennent les créditeurs et les frais courus.

Les instruments financiers subissent chaque année un test de dépréciation à la date de clôture et toute baisse permanente de la valeur est reportée à l'état des résultats.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments dans le coût lorsqu'ils sont initialement constatés.

M) Ventilation des charges

La Société n'applique pas la méthode d'imputation des coûts à des fins de répartition de ses charges entre ses fonctions.

3. Immobilisations

(en milliers dollars)	30 juin 2021			31 mars 2021		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrain	627	-	627	627	-	627
Édifice commémoratif Victoria	204 783	70 200	134 583	204 783	68 949	135 834
Propriété louée en vertu d'un contrat de location-acquisition	35 040	25 038	10 002	35 040	24 790	10 250
Améliorations locatives	12 735	7 846	4 889	12 735	7 749	4 986
Expositions permanentes	12 542	6 721	5 821	12 483	6 430	6 053
Améliorations à l'édifice	6 083	4 347	1 736	6 048	4 202	1 846
Matériel de recherche	4 855	3 166	1 689	4 855	3 090	1 765
Cabinets de collection et rayonnages	3 983	2 654	1 329	3 983	2 626	1 357
Matériel général	1 403	603	800	1 358	571	787
Matériel informatique	4 528	4 474	54	4 516	4 464	52
Matériel de bureau et ameublement	1 548	1 460	88	1 540	1 451	89
Travaux en cours	1 402	-	1 402	719	-	719
	289 529	126 509	163 020	288 687	124 322	164 365

La charge d'amortissement pour l'exercice est de 2,2 millions de dollars (2,2 millions au 30 juin 2020). Au cours de la période terminée le 30 juin 2021, la Société n'a ni vendu ni retiré des actifs.

4. Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition

Le Campus du patrimoine naturel abrite les collections d'histoire naturelle et les fonctions administratives de la Société sur un domaine lui appartenant et situé à Gatineau, au Québec. L'acquisition de l'édifice se fait au moyen d'un contrat de location-acquisition, dont l'échéance est fixée à 35 ans. La Société s'est engagée à payer le loyer en toutes circonstances et, advenant la résiliation du bail, à la suite d'une décision de la Société ou autrement, elle versera un loyer suffisant pour rembourser tous les coûts de financement de l'édifice. La direction a l'intention de s'acquitter intégralement de l'obligation financière découlant du contrat de location-acquisition et d'obtenir le titre de propriété de l'édifice en 2031 en exerçant son droit d'achat pour dix dollars.

Les versements minimaux futurs de loyer relatifs à l'obligation découlant du contrat de location-acquisition ont été estimés comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>		30 juin 2021	31 mars 2021
Total des versements minimaux futurs	(1)	35 875	36 750
Déduire : intérêts implicites		(13 419)	(13 982)
Valeur actualisée de l'obligation financière	(2)	22 456	22 768
Tranche à court terme		1 330	1 297
Tranche à long terme		21 126	21 471
		22 456	22 768

1) Le total des sommes à payer en vertu du contrat de location-acquisition est fondé sur un taux d'intérêt fixe de 9,88 %, pour une période de 35 ans, établi au moment de la signature du bail.

2) La valeur actualisée de l'obligation du contrat de location-acquisition, en se basant sur un taux d'intérêt du marché actuel de 8,75 %, est estimée à 24 millions de dollars.

Les versements minimaux futurs de loyer relatifs à l'obligation découlant du contrat de location-acquisition ont été estimés pour chaque exercice comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2022	2023	2024	2025	2026	Par la suite
Versements minimum futurs	2 625	3 500	3 500	3 500	3 500	19 250

5. Produits, apports et crédits parlementaires reportés

Les produits, apports et crédits parlementaires reportés s'établissent comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2021	31 mars 2021
Apports reportés de sources non gouvernementales	2 211	1 891
Crédits parlementaires reportés	2 324	2 994
Total des apports et crédits parlementaires reportés	4 535	4 885
Produits reportés – prestation de biens et services	520	393
	5 055	5 278

Les changements aux produits, apports et crédits parlementaires reportés au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2021	31 mars 2021
Solde au début de la période	5 278	6 254
Ajout :		
Apports affectés reçus	384	888
Produits reportés pour la prestation de biens et services	320	325
	704	1 213
Moins :		
Apports affectés constatés	(65)	(921)
Crédits parlementaires affectés dépensés	(670)	(894)
Produits reportés pour la prestation de biens et services constatés	(192)	(374)
	(927)	(2 189)
Solde à la fin de la période	5 055	5 278

6. Financement des immobilisations reporté

Le financement reporté afférent aux immobilisations représente la tranche des crédits parlementaires et des apports affectés de sources non gouvernementales utilisés pour l'acquisition d'immobilisations amortissables.

Le financement des immobilisations reporté se compose comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2021	31 mars 2021
Utilisé pour l'acquisition :		
Financement des immobilisations reporté provenant d'apports de sources non gouvernementales	1 311	1 403
Financement des immobilisations reporté provenant des crédits parlementaires	151 041	152 045
	152 352	153 448

Les changements apportés au solde du financement des immobilisations reporté se traduisent comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2021	31 mars 2021
Solde au début de la période	153 448	158 851
Ajout : Acquisitions d'immobilisations	842	2 743
Moins: Dispositions d'immobilisations	-	(1)
	842	2 742
Moins montants constatés comme produits :		
Apports	(91)	(501)
Crédits parlementaires	(1 847)	(7 644)
	(1 938)	(8 145)
Solde à la fin de la période	152 352	153 448

7. Investissement en immobilisations

L'investissement en immobilisations se compose comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2021	31 mars 2021
Immobilisations	163 020	164 365
Moins montants financés par :		
Contrat de location-acquisition	(22 456)	(22 768)
Financement des immobilisations reporté	(152 352)	(153 448)
	(11 788)	(11 851)

La variation nette dans l'investissement en immobilisations est calculée comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2021	31 mars 2021
Acquisitions d'immobilisations	842	2 743
Moins : dispositions d'immobilisation	-	(1)
	842	2 742
Ajout : remboursement de l'obligation découlant du contrat de location-acquisition	312	1 175
Moins : acquisitions d'immobilisations financées avec le financement des immobilisations reporté	(842)	(2 743)
Immobilisations achetées avec les fonds de la Société	312	1 174
Amortissement du financement des immobilisations reporté	1 938	8 145
Amortissement des immobilisations	(2 187)	(9 145)
Variation nette dans l'investissement en immobilisations	63	174

8. Crédits parlementaires

Pour remplir sa mission, la Société compte sur le financement du gouvernement, qui se présente comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2021	30 juin 2020
Crédits parlementaires reçus et à recevoir :		
Budget des dépenses d'exploitation et d'immobilisations	6 922	6 703
Portion de crédits reportée, pour des dépenses à venir	(2 324)	(3 709)
Crédits de l'exercice précédent utilisés au cours de la période pour compléter des projets particuliers	2 993	3 887
Montant utilisé pour l'achat d'immobilisations amortissables	(842)	(449)
Amortissement du financement des immobilisations reporté	1 847	1 897
Crédits parlementaires constatés durant la période	8 596	8 329

9. Droits d'entrée et des programmes

Les produits provenant des droits d'entrée et des programmes se composent des éléments suivants :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2021	30 juin 2020
Droits d'entrée – général	9	-
Adhésions	1	9
Programmes	4	-
	14	9

10. Opérations auxiliaires

Les produits provenant des opérations auxiliaires se composent des éléments suivants :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2021	30 juin 2020
Stationnement	17	7
Location des installations	1	8
Revenus de la boutique	4	-
	22	15

11. Apports

Les produits provenant des apports se composent des éléments suivants :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2021	30 juin 2020
Apports et commandites en argent	159	396
Commandites en nature	-	90
Spécimens donnés aux fins des collections	5	-
	164	486

12. Opérations entre apparentés

La Société est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. La Société a effectué des opérations avec ces entités dans le cours normal des activités, aux mêmes conditions, que celles conclues avec des parties non apparentées et sont comptabilisées à la valeur d'échange.

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2021	30 juin 2020
Produits auprès d'apparentés du gouvernement du Canada:		
Divers	21	35
	21	35

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2021	30 juin 2020
Charges auprès d'apparentés du gouvernement du Canada :		
Coût du personnel	370	380
Impôts fonciers	281	297
Services professionnels et spéciaux	1	1
Gestion de l'information, infrastructure et systèmes	-	1
Fret et transport	1	-
	653	679

Les soldes auprès d'apparentés du gouvernement du Canada à la fin de l'exercice se composent des éléments suivants :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2021	30 juin 2020
Dues de ministères et organismes gouvernementaux	304	122
Dues à des ministères et organismes gouvernementaux	107	527

13. Sommaire des charges par objets

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2021	30 juin 2020
Coût du personnel	3 680	3 710
Amortissement des immobilisations	2 187	2 207
Exploitation et entretien des édifices	697	886
Impôts fonciers	624	576
Services professionnels et spéciaux	605	631
Intérêts sur obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	563	592
Gestion de l'information, infrastructure et systèmes	268	272
Réparations et entretien	75	61
Marketing et communications	33	75
Expositions	9	8
Fret et transport	6	2
Spécimens aux fins des collections	5	-
Coût des marchandises vendues - natureBOUTIQUE	2	-
Frais de déplacement	1	13
Divers	66	88
	8 821	9 121

14. Covid-19 et événements subséquents

Le 11 mars 2020, l'OMS a promu la COVID-19 au rang de pandémie en raison de sa diffusion rapide à l'échelle mondiale. Par conséquent, à compter du 14 mars 2020 et sur la base des recommandations en matière de santé publique, le Musée et les autres musées nationaux ont décidé de fermer leurs portes aux visiteurs et à tous les autres groupes jusqu'au 5 septembre 2020. Conformément aux exigences provinciales, le Musée a fermé ses portes une fois de plus à compter du 26 décembre 2020, jusqu'au 15 février 2021 inclusivement. Le Musée a fermé ses portes à nouveau le 3 avril 2021, et ce jusqu'au 16 juillet 2021. Les activités internes se sont poursuivies tout au long de la fermeture, notamment la recherche, le développement d'expositions et les services essentiels comme les soins aux animaux.

La Société a pris en compte l'impact de cet événement sur l'évaluation de ses actifs et a déterminé que les actifs sont évalués de façon appropriée et qu'aucune dépréciation n'est nécessaire.

La pandémie et la fermeture ont eu et continueront d'affecter lourdement la génération de revenus et le fonctionnement de la Société. La durée et l'impact de la pandémie de COVID-19 demeurent incertains. Il n'est pas possible pour l'instant d'estimer de façon fiable l'effet total de la pandémie sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société. La direction surveille activement l'effet sur la situation financière de la Société et cherche des façons de pallier les éventuelles répercussions financières. Le Musée a reçu 5,9 millions de dollars en 2020-21 du gouvernement fédéral en fonds de soutien d'urgence du COVID-19 pour l'aider à maintenir les services essentiels et être prêt à rouvrir ses portes au public une fois que les mesures de précaution seront levées. De plus, le budget de 2021 présenté par le gouvernement du Canada le 19 avril 2021, comprenait 66 millions de dollars en financement proposé qui seront répartis entre les six musées nationaux et la Commission des champs de bataille nationaux du Canada de 2021-2022 à 2025-2026 pour répondre aux pressions financières causées par la COVID-19 et les problèmes d'intégrité des programmes.